

Sujet : [INTERNET] Remarques enquête publique "modification des limites territoriales de Neussargues-en-Pinatelle"

De : Angélique MORIN <angemorin@orange.fr>

Date : 08/04/2024 12:00

Pour : "pref-collectivites-locales@cantal.gouv.fr" <pref-collectivites-locales@cantal.gouv.fr>

A l'attention de M. THOMAS, commissaire enquêteur.

Monsieur, vous êtes chargé de recueillir les observations, remarques et commentaires de la population sur une éventuelle modification des limites territoriales de Neussargues-en-Pinatelle. Afin d'émettre un avis sur la question « suis-je pour ou contre la modification des limites territoriales de Neussargues-en-pinatelle ? » en bonne citoyenne que je suis j'ai voulu me faire ma propre opinion en consultant l'ensemble des documents du dossier d'enquête publique.

Ici commence donc ma première observation, **soyons précis et exacts :**

Sur l'avis d'enquête publique, il est indiqué dans la présentation que je cite « *Le dossier sera également consultable sur le site internet de l'État dans le Cantal (<https://www.cantal.gouv.fr/> – rubrique : Politiques publiques – Environnement – Information et participation du public -participation du public -consultations en cours)* » me voilà donc sur le site internet <https://www.cantal.gouv.fr>, à chercher le point d'entrée comme indiqué c'est la rubrique « politiques publiques » sans la trouver. Je fini par voir une sous-rubrique environnement je me dit ca y est, j'ai trouvé. Et bien non, toujours rien puis une deuxième sous-rubrique environnement et je les passes toutes (au cas où...) et bien rien, pas de résultat, pas de dossier.

Puisque je sais un peu me débrouiller, j'ai trouvé un autre moyen d'accéder aux documents, j'espère que c'est bien le cas de tous ceux et celles qui ne peuvent ou n'ont pas pu se déplacer dans une des mairies pour en prendre connaissance, notons que l'agilité numérique n'est pas innée pour tous, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Cantal, l'accès à l'information non plus.

Deuxième remarque : où est le **dossier complet** ? j'ai téléchargé et lu attentivement l'ensemble des documents composant le dossier d'enquête publique. Les points abordés ne sont pas toujours exacts et très insuffisants, ils permettent de poser au mieux un bref état des lieux de la situation actuelle de la gestion de la commune. Certes il ne s'agit pas d'un dossier technique mais quid des alternatives à la situation de crise actuelle, des conséquences d'un retour aux limites territoriales historiques des 5 communes pour chacune d'entre-elles.

En bref, il a soulevé bien plus de questions qu'il n'y a répondu.

D'où ma troisième remarque sur quoi puis-je me baser pour fonder un avis éclairé, car avant de prendre une décision « en bon père de famille », comme on dit, et dans l'**intérêt collectif de ma commune**, la logique voudrait que l'on pèse le pour et le contre.

Je regrette donc qu'il n'y a pas plus d'éléments dans ce dossier et je préconise la **conduite d'une étude réalisée par un cabinet** tel que Kopfer pour l'aspect financier afin que chacun ou nos représentants prennent une décision en toute connaissance de cause .

A. Morin

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows